

Communauté de communes
VAL DE SAIRE

Correspondant : D. Lemonnier 06.12.02.09.76 - dominique.lemonnier41@sfr.fr

Barfleur. Association des usagers du port
Les pêcheurs plaisanciers inquiets

Les membres du bureau sont inquiets pour l'avenir de leur activité de loisirs suite aux décisions de l'Europe.

Samedi, l'association des usagers du port de Barfleur, AUPB, a tenu son assemblée générale au camping de la Blanche-Nef. Les pêcheurs plaisanciers sont inquiets suite à la décision de la commission européenne, en novembre dernier, de mettre en place un quota concernant la pêche au bar. En participant régulièrement aux conseils d'administration du comité 50, les adhérents se sont tenus au courant des mesures par l'Europe et, déjà, avaient évité la mise ne

place de la taxe de mouillage. **« Nous nous battons actuellement pour obtenir un quota mensuel ou annuel pour la pêche au bar, et non journalier comme le préconise la commission européenne, précise le président Gilbert Hamelin. Nous avons saisi les députés Stéphane Traveret et Philippe Gosselin, qui nous soutiennent et sont intervenus par des questions écrites au gouvernement. »** Actuellement, l'association compte 72 membres dont 21

sont affiliés à la FNPPSF, fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France. Mais Gilbert Hamelin s'inquiète : **« Suite à ces décisions européennes, certains d'entre nous envisagent déjà de vendre leur bateau. »** Avant de céder la parole au trésorier, le président a rappelé les projets pour l'année 2016 : 3 sorties en mer, les 19 juin, 17 juillet et 13 août, un vide grenier le 24 juillet et une nouvelle participation à la fête du nautisme.



Une vingtaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale.